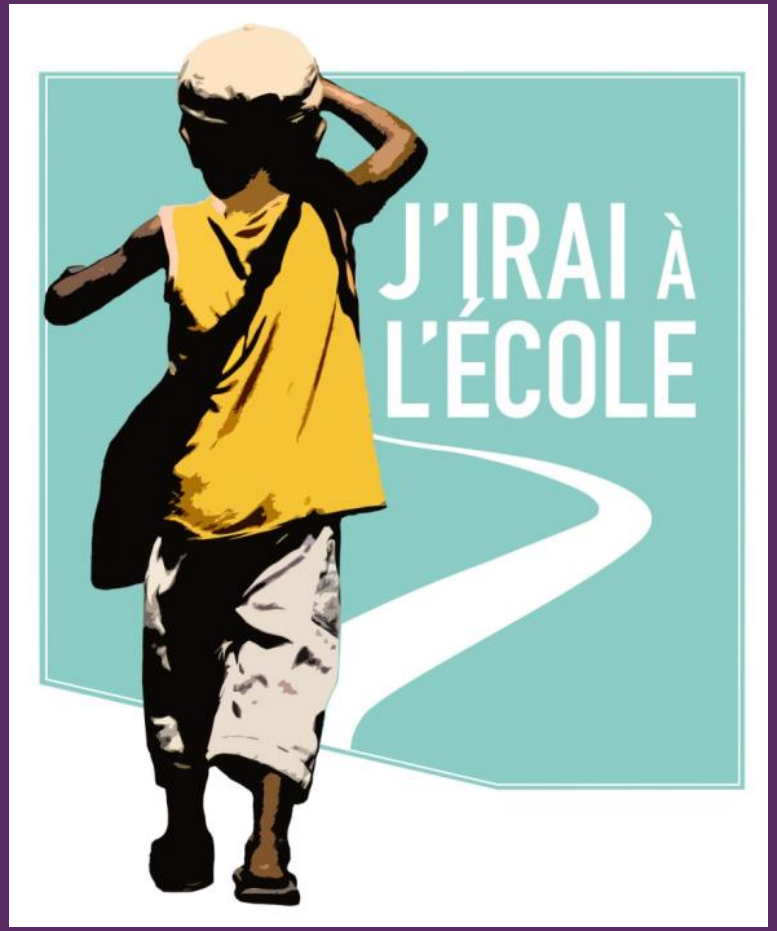

2018
19

OBJECTIFS

- Lutter contre la déscolarisation précoce d’enfants démunis à MADAGASCAR

OBJECTIFS

- Lutter contre la déscolarisation précoce d'enfants démunis à MADAGASCAR
- Améliorer la qualité de l'enseignement

OBJECTIFS

- Lutter contre la déscolarisation précoce d'enfants démunis à MADAGASCAR
- Améliorer la qualité de l'enseignement
- Pérenniser nos actions sur le long terme

OBJECTIFS

- Lutter contre la déscolarisation précoce d'enfants démunis à MADAGASCAR
- Améliorer la qualité de l'enseignement
- Pérenniser nos actions sur le long terme
- Construire un véritable établissement scolaire : L'ECOLE DES PETITS GEANTS

SOUTENIR LES FAMILLES EN GRANDE DIFFICULTE

- Paiement des frais de scolarité

SOUTENIR LES FAMILLES EN GRANDE DIFFICULTE

- Paiement des frais de scolarité
- Collectes de vêtements

SOUTENIR LES FAMILLES EN GRANDE DIFFICULTE

- Paiement des frais de scolarité
- Collectes de vêtements
- Confection des tabliers et uniformes

AMELIORER LA SANTE ET L'HYGIENE

- Encouragement d'une médecine préventive
  - Accompagnement chez un médecin généraliste

AMELIORER LA SANTE ET L'HYGIENE

- Encouragement d'une médecine préventive
  - Accompagnement chez un médecin généraliste
- Prise en charge de certains soins dentaires et ophtalmologiques

AMELIORER LA SANTE ET L'HYGIENE

- Encouragement d'une médecine préventive
  - Accompagnement chez un médecin généraliste
- Prise en charge de certains soins dentaires et ophtalmologiques
- Achat de lunettes, de brosses à dent et de dentifrice

AMÉLIORER L'ALIMENTATION

- Achat de fruits, légumes, œufs, viande ou laitage pour accompagner le riz protéiné donner par L'ADRA.

AMÉLIORER L'ALIMENTATION

- Achat de fruits, légumes, œufs, viande ou laitage pour accompagner le riz protéiné donner par L'ADRA.

- Action perturbée au cours de l'année scolaire car l'ADRA a interrompu la livraison de riz gratuit au mois d'avril.

AMÉLIORER L'ALIMENTATION

- Achat de fruits, légumes, œufs, viande ou laitage pour accompagner le riz protéiné donner par L'ADRA.
- Action perturbée au cours de l'année scolaire car l'ADRA a interrompu la livraison de riz gratuit au mois d'avril.
- Achat par JIAE de 300 kilos de riz pour assurer la continuité des repas.

AMELIORER LES EQUIPEMENTS

- Renouvellement du mobilier scolaire - acquisition de 55 bureaux

AMELIORER LES EQUIPEMENTS

- Renouvellement du mobilier scolaire - acquisition de 55 bureaux
- Aménagement d'un coin sieste pour les petits

AMELIORER LES EQUIPEMENTS

- Renouvellement du mobilier scolaire - acquisition de 55 bureaux
- Aménagement d'un coin sieste pour les petits

AMELIORER LES EQUIPEMENTS

- Renouvellement du mobilier scolaire - acquisition de 55 bureaux
- Aménagement d'un coin sieste pour les petits
- Achat de ballons, cordes et élastiques

AMELIORER LES EQUIPEMENTS

- Renouvellement du mobilier scolaire - acquisition de 55 bureaux
- Aménagement d'un coin sieste pour les petits
- Achat de ballons, cordes et élastiques

ACHAT DE FOURNITURES ET MANUELS SCOLAIRES

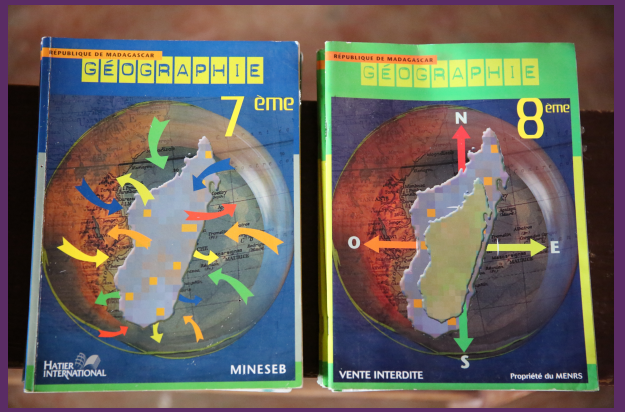

- Achat de manuels scolaires malgaches d’occasion

ACHAT DE FOURNITURES ET MANUELS SCOLAIRES

- Achat de manuels scolaires malgaches d'occasion
- Participation à l'achat de fournitures scolaires

ACTIONS

- Soutien et renforcement de l'équipe pédagogique

AMELIORER LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT

ACTIONS

- Soutien et renforcement de l'équipe pédagogique

AMELIORER LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT

- Collaboration avec l'Alliance Française

ACTIONS

- Enrichissement du matériel pédagogique

Acheminement de dictionnaires, livres d'éveil et jeux éducatifs par AVIATION SANS FRONTIERES

AMELIORER LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT

ACTIONS

- Enrichissement du matériel pédagogique

Acheminement de dictionnaires, livres d'éveil et jeux éducatifs par AVIATION SANS FRONTIERES

AMELIORER LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT

- Financement d'une sortie pédagogique

MISE EN PLACE D'UNE PROTECTION SOCIALE POUR LES ENSEIGNANTS

- Cotisations pour assurer à chaque enseignant du primaire et ses ayant droit
  - une couverture santé
  - des droits à la retraite

MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

- Poursuite et développement d'ateliers artistiques

MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

- Poursuite et développement d'ateliers artistiques

  - Théâtre

MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

- Poursuite et développement d'ateliers artistiques

  - Théâtre
  - Danse

MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

- Poursuite et développement d'ateliers artistiques

  - Théâtre
  - Danse
  - Chant

MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

- Poursuite et développement d'ateliers artistiques

  - Théâtre
  - Danse
  - Chant
  - Dessin

MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

- Poursuite et développement d'ateliers artistiques

  - Théâtre
  - Danse
  - Chant
  - Dessin
  - Projection de films

LE PROJET ECOLE DES PETITS GEANTS

- Pour rappel, les locaux actuels ne disposent ni de vraies salles de classe, ni de cuisine, ni de réfectoire pour les repas, ni de blocs sanitaires, ni bibliothèque.

LE PROJET ECOLE DES PETITS GEANTS

- Pour rappel, les locaux actuels ne disposent ni de vraies salles de classe, ni de cuisine, ni de réfectoire pour les repas, ni de blocs sanitaires, ni bibliothèque.

- Ce projet consiste à construire un véritable établissement scolaire, en remplacement de la modeste maison d'habitation qui tient actuellement lieu d'école.

LE PROJET ECOLE DES PETITS GEANTS

- Pour rappel, les locaux actuels ne disposent ni de vraies salles de classe, ni de cuisine, ni de réfectoire pour les repas, ni de blocs sanitaires, ni bibliothèque.

- Ce projet consiste à construire un véritable établissement scolaire, en remplacement de la modeste maison d'habitation qui tient actuellement lieu d'école.

- Un de nos objectifs pour 2019 consistait à trouver un terrain pour cette construction.

LE PROJET ECOLE DES PETITS GEANTS

- Septembre 2019 : signature d'une promesse de vente pour un terrain de 2000 M2

LE PROJET ECOLE DES PETITS GEANTS

- Septembre 2019 : signature d'une promesse de vente pour un terrain de 2000 M2
- Novembre 2019 : Obtention du permis de construire

REGION ANALAMANGA
DISTRICT ANTANANARIVO ATSIMONDRANO
COMMUNE RURALE AMBOHIDRAPETO

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana

ARRETE N°- 098/2019-COM/APETO/PC.
accordant le Permis de construire

Le Maire de la Commune Rurale d'Amboidrapeto,

- Vu la Constitution de 2010 révisée ;
- Vu la loi n° 2014/018 du 12 Septembre 2014 fixant les règles relatives à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions des Collectivités Décentralisées ;
- Vu la loi n° 2015-052 du 03 février 2016 relative à l'Urbanisme et à l'Habitat;
- Vu la Demande de permis de construire formulée par l'Association J'irai à l'école représentée par son Président Monsieur VALVERDE Richard, visée par la Vice-Chef Fokontany Antsahamasina
- Vu les certificats de situation juridiques des terrains à construire : une partie de la parcelle "VILLA ISABELLE" -TN° 9978-BAT , partie d'une contenance de 17A 85CA sur 2HA 99A85CA ET "VILLA ANTOINE" - TN° 9981-BAT , partie d'une contenance de 02A 38CA sur 48A 52CA, deux terrains situés A NAHIMENA FOKONTANY ANTSAHAMASINA ;
-Vu l'attestation du Fokontany Ambodifasika en date du 07/11/19;
-Vu la promesse de Bail emphythéotique entre Rakotovao Jerry Mamitiana et consorts, héritiers desdits terrains suivant l'acte de notoriété n° 1073 du 28/10/93 ;
- Vu la procuration spéciale donnée par Rakotovao Jerry Mamitiana et consorts au demandeurs ;
- Vu la lettre d'engagement des demandeurs concernant les terrains à construire et la construction
- Vu l'autorisation de transaction des deux terrains à construire et les prescriptions d'urbanisme concernant le titre mère dite : « FORET DE SAINT JOSEPH » TN° 10-B
- Vu les plans officiels des terrains à construire ;
- Vu les plans et dessins de la construction projetée ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Le Permis de construire est accordé à l'Association J'IRAI A L'ECOLE représentée par son Président domicilié à 1 Chemin du bras du Chapitre 94000 CRETEIL-France et par Madame Edith BARRAUD représentante à Madagascar ayant élu domicile à PARK Alarobia H 17 Antananarivo 101 agissant en qualité de propriétaire pour les travaux de construction à usage scolaire de bâtiments de 442m²,R+1 et de clôture de 209mlinéaire, projetés sur les terrains situés à Nahimena Fokontany Antsahamasina,constitués par une partie d'une contenance de 17A 85CA sur 2HA 99A85CA de la parcelle "VILLA ISABELLE" -TN° 9978-BAT , ET une partie d'une contenance de 02A 38CA sur 48A 52CA sur la parcelle "VILLA ANTOINE" - TN° 9981-BAT , dans un délai d' un an à charge par le constructeur de se conformer aux plans et documents annexés au présent permis , aux dispositions réglementaires visées ci- dessus et aux conditions spéciales suivantes ……Néant……

ARTICLE 2 : Mention de la délivrance du permis de construire : « ARRETE N°- 098/2019-COM/APETO/PC du 08/11/2019 » doit être affichée sur le terrain, par les soins du demandeur, avant l' ouverture du chantier et pendant toute la durée de ce dernier.

ARTICLE 3 : Les taxes relatives aux travaux ci-dessus désignés dont le décompte provisoire sera établi par le service de la voirie de la commune au taux fixé annuellement par le Conseil municipal, devront être versées à la caisse du receveur municipal avant tout commencement d'exécution des travaux.

ARTICLE 4 : Le présent permis est périmé si les constructions ne sont pas entreprises dans un délai de Un an. Il en est de même si les travaux sont interrompus pendant un délai de un an.

ARTICLE 5 : Dans un délai de 30 jours à dater de l'achèvement des travaux, le bénéficiaire du permis de construire doit adresser au maire de la commune où la construction a été réalisée une déclaration d'achèvement des travaux.

ARTICLE 6 : La conformité des travaux avec le permis de construire doit être attestée par l'architecte ou dans le cas des travaux exécutés sous le contrôle d'un fonctionnaire public, par ce dernier.

ARTICLE 7 : La délivrance du certificat de conformité sera subordonnée le cas échéant, à la présentation d'une police d'assurances couvrant les responsabilités décennales des constructeurs de tous le corps d'état pour les constructions visées à l'article 209 de la loi de l'Urbanisme et de l'habitat.

ARTICLE 8 : Pour les constructions destinées au commerce ou à l'industrie, l'arrêté accordant le Certificat de conformité vaut autorisation d'accès du public et du personnel.

ARTICLE 9 : Prescriptions spéciales : doit se conformer impérativement aux plans de construction.

ARTICLE 10 : Le présent arrêté prend effet à compter de la date de sa signature.

Quittance n° 0889239-B du 07/11/2019 (bâtiments)
Quittance n° 0889239-D du 08/11/2019 (clôture)

A…Ambohidrapeto., le 08 Novembre 2 019

LE MAIRE
Maire par Interim.
RASAMOELINANA Jean de la Croix .

Copie à :
- Le Représentant de l'Etat territorialement compétent pour contrôle de légalité

LE PROJET ECOLE DES PETITS GEANTS

- Septembre 2019 : signature d'une promesse de vente pour un terrain de 2000 M2
- Novembre 2019 : Obtention du permis de construire
- Décembre 2019 : Signature du bail emphytéotique

LE PROJET ECOLE DES PETITS GEANTS

Niveau 1

2 classes maternelles
1 cuisine
1 cantine - réfectoire
1 bibliothèque
2 classes élémentaires
1 salle des professeurs
2 classes de collège
1 logement de gardien
1 bureau de la directrice
2 blocs sanitaires

LES PLANS

architectes & associés
SEMON RAPAPORT
www.semon-rapaport.com

11 classes
1 bibliothèque
1 salle des professeurs
1 bureau de directrice
1 cantine - réfectoire
1 cuisine
1 terrain de sport
1 logement de gardien
4 chambres
2 blocs sanitaires

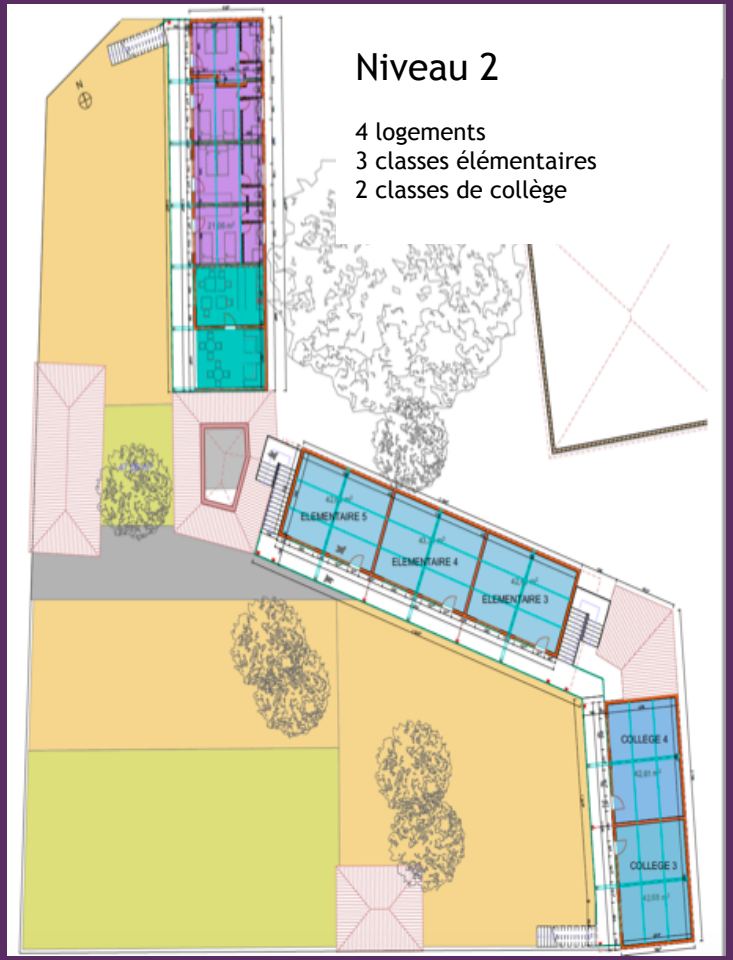

Niveau 2

4 logements
3 classes élémentaires
2 classes de collège

LE PROJET ECOLE DES PETITS GEANTS

LE PROJET ECOLE DES PETITS GEANTS

DEVIS DU PROJET

L'ECOLE DES PETITS GEANTS

ACHAT DU TERRAIN		**40 000 €**
TOTAL CONSTRUCTION		**311 000 €**
Construction collège	51 300 €	
Construction école élémentaire et bibliothèque.	78 300 €	
Construction école maternelle	55 000 €	
Logements	17 451 €	
Assainissement	7 900 €	
Réfectoire et cuisine	21 447 €	
1 bloc de 10 sanitaires	4 500 €	
Puit et château d'eau	14 700 €	
Logement de gardien et bureau directrice	18 500 €	
Clôture	17 482 €	
Pavage parvis d'entrée	1 250 €	
Terrain de sport	10 700 €	
MOBILIER SCOLAIRE		**14 170 €**
TOTAL		**351 000 €**

LE BILAN DE L'ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

J'IRAI A L'ECOLE a réalisé l'objectif principal qu'elle s'était fixé pour cette année 2018-2019 en acquérant un terrain de 2000 M2 pour la construction de la future ECOLE DES PETITS GEANTS

Nous avons continué et développé nos actions pour l'amélioration du quotidien des élèves et des enseignants de l'école Règne.

La fondation INSOLITES BATISSEURS du groupe VOYAGEURS DU MONDE est la première fondation à nous soutenir. Gageons que nous saurons devenir d'INSOLITES BATISSEURS.

INSOLITES BATISSEURS
Fondation d'entreprise

NOS AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

MAINTENIR NOS ACTIONS DE SOUTIEN A L'ECOLE REGNE

NOS AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

GARANTIR LA BONNE UTILISATION DES FONDS RECOLTÉS

- Le budget est voté à chaque assemblée conformément aux statuts de JIAE
- L'école doit justifier chaque mois les dépenses réglées par JIAE

NOS AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

GARANTIR LA BONNE UTILISATION DES FONDS RECOLTÉS

- Le budget est voté à chaque assemblée conformément aux statuts de JIAE
- L'école doit justifier chaque mois les dépenses réglées par JIAE

AUGMENTER LA TRAÇABILITE DE NOS FINANCEMENTS

- Un maximum de règlements sont effectués par virement bancaire :
  - contribution aux salaires des enseignants
  - règlements à l'Alliance Française
  - règlement de la confection de nouvelles tenues pour les enfants

NOS AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

GARANTIR LA BONNE UTILISATION DES FONDS RECOLTÉS

- Le budget est voté à chaque assemblée conformément aux statuts de JIAE
- L'école doit justifier chaque mois les dépenses réglées par JIAE

AUGMENTER LA TRAÇABILITE DE NOS FINANCEMENTS

- Un maximum de règlements sont effectués par virement bancaire :
  - contribution aux salaires des enseignants
  - règlements à l'Alliance Française
  - règlement de la confection de nouvelles tenues pour les enfants

FAIRE ATTESTER NOS COMPTES PAR UN EXPERT COMPTABLE

- Renforcement de notre équipe comptable par des professionnels

NOS AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

AUGMENTER NOTRE COLLECTE POUR FINANCER L'ECOLE DES PETITS GEANTS

- Mobiliser nos parrains pour
  - Recruter de nouveaux parrains
  - Organiser des soirées, des concerts ou des dîners de soutien
  - Démarcher pour l'organisation d'opérations bol de riz au profit de JIAE
  - Animer des brocantes, des ventes de miel et d'artisanat malgache
  - Mobiliser son entreprise…

NOS AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

AUGMENTER NOTRE COLLECTE POUR FINANCER L'ECOLE DES PETITS GEANTS

- Candidater auprès des fondations de grandes entreprises

BOUYGUES

AIR FRANCE

EDF

PARIS AÉROPORT

INSOLITES BATISSEURS

NOS AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

AUGMENTER NOTRE COLLECTE POUR FINANCER L'ECOLE DES PETITS GEANTS

- Candidater auprès des fondations de grandes entreprises
- Mettre en place une campagne de crowdfunding

ulule

helloasso

leetchi

KissKiss BankBank.com
Maison de Créativité

gofundme

NOS AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

AUGMENTER NOTRE COLLECTE POUR FINANCER L'ECOLE DES PETITS GEANTS

- Candidater auprès des fondations de grandes entreprises
- Mettre en place une campagne de crowdfunding
- Contracter un prêt auprès du Crédit coopératif

GROUPE
CREDIT COOPERATIF

NOS AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

AUGMENTER NOTRE COLLECTE POUR FINANCER L'ECOLE DES PETITS GEANTS

- Candidater auprès des fondations de grandes entreprises
- Mettre en place une campagne de crowdfunding
- Contracter un prêt auprès du Crédit coopératif
- Intensifier notre communication pour récolter plus de dons

GROUPE
CREDIT COOPERATIF

NOS AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

POURSUIVRE LA PROCEDURE D'OBTENTION D'UN ACCORD DE SIEGE

Edith Barraud sera responsable de l'antenne malgache de JIAE

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
Locomotive du développement à travers la diplomatie économique

NOS AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

DEMARAGE DE LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE DES PETITS GEANTS A L'ETE 2020

- Finaliser le projet architectural

NOS AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

DEMARAGE DE LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE DES PETITS GEANTS A L'ETE 2020

- Finaliser le projet architectural
- Finaliser la mise au point des marchés avec les entreprises locales

NOS AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

DEMARAGE DE LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE DES PETITS GEANTS A L'ETE 2020

- Finaliser le projet architectural
- Finaliser la mise au point des marchés avec les entreprises locales
- Mettre au point et financer la procédure de suivi de chantier

NOS AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

DEMARAGE DE LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE DES PETITS GEANTS A L'ETE 2020

- Finaliser le projet architectural
- Finaliser la mise au point des marchés avec les entreprises locales
- Mettre au point et financer la procédure de suivi de chantier
- Rechercher le futur administrateur local de l'école

POUR CONCLURE

J'IRAI A L'ECOLE est aujourd'hui au pied de nombreux murs à construire pour édifier L'ECOLE DES PETITS GEANTS. Le défi est de taille pour notre jeune association mais nous sommes déterminés à continuer pour écrire un épisode capital de cette belle aventure.

Au terme des nombreux efforts qui devront être déployés, dans les toutes prochaines années des centaines d'enfants démunis pourrons avoir accès à l'éducation et envisager un avenir meilleur. Plus que jamais nous aurons besoin de votre confiance, de vos idées, de votre générosité et bien sûr de votre fidélité.

1 chemin du bras du chapitre
94000 Créteil - FRANCE
www.jiraialecole.com
jiraialecole@gmail.com